



Inaugurée le 14 janvier prochain au Crès, l'Agora offre un nouvel écrin à la culture dans la métropole.

## CULTURE

# Deux salles en synergie

En 2017, deux nouvelles salles de spectacles municipales ouvrent sur le territoire. L'Agora au Crès et le Kiasma à Castelnaud-le-Lez. Elles dessinent dès ce mois de janvier un projet artistique commun. La Métropole accompagne ce processus de mutualisation, source d'économies, d'offre culturelle enrichie et accessible. Que le spectacle commence !

La culture rayonne à Montpellier et sur tout le territoire. En cette nouvelle année, elle s'enrichit de deux nouveaux équipements publics construits au plus près des habitants. Le 14 janvier, Le Crès inaugure l'Agora, une salle dédiée aux arts et à la culture de 1300m<sup>2</sup>. Signé par le Montpellierain François Fontès, co-concepteur avec Jean Nouvel de l'hôtel de Ville de Montpellier, cet équipement comporte en façade des matériaux bruts tels que la pierre naturelle, le béton et le verre. À deux pas de l'arrêt Via Domitia de la ligne 2 de tramway, d'imposants piliers en grès de huit mètres de haut marquent l'entrée du bâtiment conçu en forme d'œuf. L'Agora s'ouvre sur un hall d'accueil et d'exposition de plus de 180 m<sup>2</sup>. Au centre, un auditorium chaleureux est habillé de tasseaux de bois assurant une acoustique

performante. 250 places assises sur gradins surplombent une scène de plain-pied dotée d'un équipement scénique pointu, automatisé et basse consommation. À l'étage, trois salles modulables dédiées aux séminaires, réunions et bureaux suivent la



Pierre Bonnal, maire du Crès, vice-président de la Métropole, dans l'auditorium de l'Agora.

forme de cette salle de spectacles. « Quinze ans, c'est le temps qu'il nous a fallu pour trouver des partenaires dans ce beau projet, qui sont le promoteur Ametis et la Caisse des dépôts et consignations, précise Pierre Bonnal. Cet équipement, auquel j'ai souhaité donner des allures de théâtre grec, répond aux demandes des associations locales et des entreprises de production artistique. Il a la particularité d'être accolé à la résidence Athéna, qui comprend 90 logements sociaux intergénérationnels en construction. Il intègre également des vestiaires pour le stade attendant. C'est un projet complet au service de nos concitoyens. »

### Un projet artistique commun

Un deuxième équipement culturel, le Kiasma à Castelnaud-le-Lez, ouvrira le 24 juin (voir ci-contre).

« La coopération est au cœur de ce projet culturel »



BERNARD TRAVIER, vice-président en charge de la culture

Les deux communes se sont associées pour concevoir une programmation culturelle, une billetterie et une communication communes dans le cadre du schéma de mutualisation de la Métropole. Un programmateur artistique, Gabriel Lucas de Leyssac, ancien directeur de théâtre dans la métropole lyonnaise, a été recruté par les trois collectivités pour travailler à cette coopération. « La Métropole est une coopérative d'action publique au service des communes. Elle place la solidarité et la coopération au cœur de son projet politique, rappelle Bernard Travier, vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole en charge de la culture. Ce rapprochement permet de rationaliser les dépenses publiques et d'être complémentaires dans l'offre culturelle de proximité. À terme, tous les équipements dédiés au spectacle vivant sur le territoire pourront bénéficier de cette expertise. Le public, comme les artistes, ont tout à gagner de cette coopération sur le territoire. »

### Bientôt, le Kiasma à Castelnaud-le-Lez

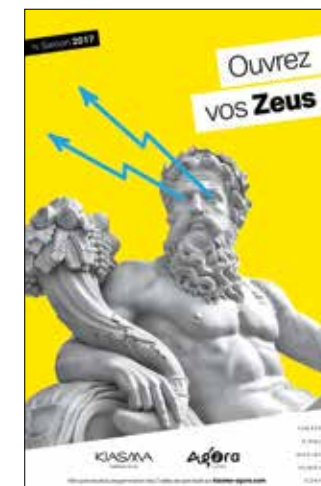
Espace Rencontres de Castelnaud-le-Lez, donnera naissance le 24 juin au complexe polyvalent Kiasma. Au cœur de la commune, près de la future médiathèque Aimé Césaire et du groupe scolaire, cet équipement municipal de plus de 2200m<sup>2</sup> a été conçu par l'architecte montpellierain Emmanuel

Nebout. Il comprend principalement une grande salle de spectacle de dix mètres de hauteur, d'une capacité de 336 places, une salle polyvalente modulable de 1000 places surplombée d'une longue coursive et une vaste salle de réunion.

castelnaud-le-lez.fr

## TÊTES D'AFFICHE

De février à juin, Gabriel Lucas de Leyssac a concocté avec les municipalités du Crès et de Castelnaud-le-Lez une programmation pluridisciplinaire, ouvrant les scènes de l'Agora et du Kiasma, pour sa semaine inaugurale, à des artistes locaux, nationaux et même internationaux.



### LE CRÈS L'AGORA

Jeudi 2 février

Thomas Fersen • solo

Le chanteur français, en tournée solo, sera le premier, accompagné de son piano, à se produire sur la scène de l'Agora. Auteur, compositeur, interprète, ce poète parisien joue avec les mots et la musique à la perfection.

Du 3 au 5 février

Théâtre en Garrigues

Pour la 11<sup>e</sup> année, la Ville du Crès organise son festival de théâtre amateur 100% cressois 100% décoiffant. Trois soirées avec les troupes Réplic, Prends-en de la Scène, Théâtre Petit Comme un Caillou et K'sauces.

Vendredi 3 mars

Nuit • Collectif Petit travers

Du nouveau cirque et de la magie de haut niveau portés par trois artistes impressionnants qui mettent nuit et infini en virtuosité.

Samedi 25 mars

Alpheus Bellulus • Collectihihif

Les clowns montpelliérains embarquent le public dans les coulisses du spectacle.

Vendredi 21 avril

La Mastication des morts • C<sup>ie</sup> La vaste entreprise

Les morts sont de retour pour raconter tous les non-dits du village. Une galerie de personnages interprétée par Nicolas Heredia. Drôle et saugrenu.

Jeudi 11 mai

De peigne et de misère • Fred Pellerin

Star nationale au Québec, ce conteur plein de drôlerie et d'humanité est d'une virtuosité narrative sans pareil.

Jeudi 8 juin

Toto la Momposina

Diva afro-colombienne, cette grande dame qui a fêté ses 50 ans de carrière en 2015, fait partie des plus grandes voix d'Amérique latine.

Jeudi 29 juin

Monsieur de Pourceaugnac • C<sup>ie</sup> l'Astrolabe

Ce classique joué par la compagnie professionnelle montpelliéraine prend des accents de comédie musicale. Il ouvre le festival Molière de théâtre amateur, proposé par la Ville du Crès, depuis neuf ans qui se tiendra du 30 juin au 2 juillet.

### CASTELNAU-LE-LEZ LE KIASMA

Du 24 au 28 juin

Inauguration • Cinq jours de spectacles

Éric-Emmanuel Schmitt, le théâtre du triangle, Rémi Geniet et Marie-Ange Todorovitch avec l'orchestre national de Montpellier, l'opéra junior, la compagnie de cirque Zepetra, les P'tits Lez'arts de la MJC... Cinq jours de spectacles au Kiasma pour tous les publics !

kiasma-agora.com





Anna, 25 ans, plastifie des livres des médiathèques de la Métropole.

## INSERTION

# Les vertus des ressourceries

Réinsérer des personnes en difficulté d'accès à l'emploi, tout en redonnant une seconde vie aux objets : c'est l'objectif de l'association Gammes qui gère cinq ressourceries à Montpellier. Une action soutenue par Montpellier Méditerranée Métropole, mais aussi par les particuliers qui donnent des vêtements, achètent des sacs en bâches recyclées ou font appel aux services de repassage. Un cycle vertueux de solidarité.

À l'entrée du quartier Figuerolles, la Gaminerie a d'abord l'air d'une simple friperie, où les clientes sont déjà nombreuses en ce dimanche matin de décembre. Les habits de fête ont été placés en première ligne : à trois euros, le haut à paillettes n'est plus un luxe inaccessible. Dans l'arrière-boutique, s'affairent près de 25 personnes dans différents ateliers. Au repassage, un service aux particuliers et aux entreprises est proposé avec diverses options : dépôt en boutique, livraison à domicile, 48h chrono... Au tri, pour sélectionner les vêtements et objets qui seront mis en boutique à petits prix ou encore à la plastification des livres et CD, pour lequel un marché a récemment été conclu avec le réseau des médiathèques de la Métropole. Et au fond, maniant la truelle et la perceuse, quatre hommes du pôle bâtiment travaillent à l'aménagement d'un nouveau local, qui va permettre de doubler la surface de l'atelier. Ces 25 employés sont tous en contrat d'insertion, des contrats aidés destinés aux

personnes les plus éloignées de l'emploi, fragilisées par l'âge, l'état de santé, l'illettrisme ou les discriminations... « La majorité sont bénéficiaires de minima sociaux, c'est un public peu qualifié. Nous leur permettons de renouer avec la vie active et d'acquérir des compétences. Mais aussi de retrouver une vie sociale et de gagner confiance en soi. Des solidarités se créent ici », explique Sara Asselin, directrice des ateliers et chantiers d'insertion Ressourceries 34 de l'association Gammes.

### Insertion et recyclage

Des objectifs en phase avec la politique de la Métropole, qui inclut des clauses sociales dans ses marchés publics, afin de favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. En 2015, 85000 heures de travail ont été réalisées par du personnel en insertion dans le cadre des marchés de la Métropole. Ces clauses vont être généralisées et renforcées, avec notamment la création d'une plateforme commune avec l'État.

Comme la Gaminerie, cinq autres sites, dont quatre à Montpellier, sont dédiés à la réinsertion et à la valorisation des objets. À Interlude, rue Meyrueis, des employés recyclent des bâches publicitaires, dont une partie est donnée par la Métropole, pour en faire des sacs, pochettes et trousse très tendance. À la Boutique des ateliers, Artex et ERCA, on trouve des vêtements, mais aussi du mobilier, de l'électroménager, du matériel de puériculture... Ces objets sont récupérés lors des collectes solidaires organisées par la Métropole, dans des conteneurs à textile, dans des locaux de réemploi installés dans des résidences ACM, mais aussi grâce aux apports de particuliers. Tout ce qui n'est pas réutilisé est recyclé : une contribution majeure à la réduction des déchets.



erca.conv34@gammes.org  
Tél. 04 67 58 72 43

## TRANSPORTS

# Le.Taxi facilite vos courses

Chaque jour, plus de 200 conducteurs de taxis de la métropole sillonnent le territoire. Leurs missions : transporter des passagers et les orienter au mieux. Des habitants, des touristes ou encore des hommes d'affaires font appel à leurs services, de jour comme de nuit grâce à l'appli Le.Taxi. La Métropole est en charge des aires de stationnement et délivre des licences.

La collectivité peut créer, déplacer et aménager les 21 aires de stationnement dédiées uniquement aux taxis sur tout le territoire. Elles se situent à des emplacements stratégiques (gares, centre-ville...) et servent de points de repères aux clients. « Le plus dur est de s'adapter à la demande. J'enchaîne en moyenne une dizaine de courses quotidiennes, tôt le matin et tard le soir », confie Arnaud Frutos, conducteur de taxis basé à Castelnau-le-Lez qui assure principalement le déplacement de personnes à mobilité réduite (personnes âgées, en longue maladie...). « Les taxis sont une offre de transports complémentaire

### Un taxi en un clic

Face aux formes de concurrence émergentes, qui ne sont pas soumises aux mêmes règles, des solutions existent pour les chauffeurs de taxis. Plusieurs applications, comme Le.Taxi (téléchargeable sur toutes les plateformes) mise en place par l'État et lancée pour la première fois à Montpellier, ont fait leur apparition. Elles proposent aux taxis d'être géolocalisés, permettant ainsi aux clients de les visualiser en temps réel depuis leur smartphone et de commander une course à distance. « Même si la concurrence est moins forte ici qu'à Paris ou Lyon, cette application est très utile, poursuit Arnaud Frutos. Les chauffeurs sont plus réactifs, ils gagnent du temps et leurs clients également » tout en regrettant « la multiplicité de ces plateformes qui provoque un morcellement de la demande. » Une solution pratique cependant, qui simplifie la vie des conducteurs l'utilisant et celle de leurs clients !



Plus de 200 conducteurs de taxis exercent dans la métropole et transportent leurs clients aux quatre coins du territoire.

« Les taxis sont complémentaires du réseau de transports en commun »



**BRIGITTE ROUSSEL-GALIANA,** adjointe au maire de Montpellier, déléguée au commerce et à l'artisanat, conseillère métropolitaine

de notre réseau de transports en commun, permettant notamment à ceux qui ne sont pas autonomes de se déplacer, assure Brigitte Roussel-Galiana, adjointe au maire de Montpellier, déléguée au commerce et à l'artisanat, conseillère métropolitaine. Nous incitons à l'usage partagé de la voiture, avec l'autopartage ou le covoiturage et cela concerne également les taxis.»



Retrouvez la carte recensant les aires de stationnement réservées aux taxis dans la métropole sur [montpellier3m.fr/taxis](http://montpellier3m.fr/taxis)





PROXIMITÉ

# Guichets uniques, services multiples

Mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 par la Métropole dans les 31 communes du territoire en remplacement des maisons d'Agglomération, les guichets uniques ont fêté leur premier anniversaire. Une première année d'existence marquée par un nombre record de sollicitations, des services publics plus efficaces et des usagers satisfaits. Reportage à Fabrègues.

Depuis un an, un employé communal et un agent de la Métropole travaillent ensemble au guichet unique installé au rez-de-chaussée de la mairie de Fabrègues. Ils accueillent, renseignent et orientent au mieux les habitants. Dès l'ouverture, la première demande ne se fait pas attendre : une Fabrègquoise prend rendez-vous pour le ramassage d'encombrants à son domicile. Les sollicitations se succèdent ainsi tout au long de la journée, sur des compétences propres à la mairie, comme la réservation d'une place au sein de la crèche ou des formalités d'état civil, mais également dans des domaines où la Métropole est compétente : une demande de réparation d'un trottoir, le retrait d'un Pass Métropole, un problème de collecte des ordures ménagères, des informations sur les horaires de bus TaM... « *Le guichet unique est une excellente chose. Il s'agit d'un véritable service public de proximité qui facilite les démarches administratives*, assure Jacques Martinier, maire de Fabrègues. *Auparavant, pour bénéficier des services métropolitains, les habitants se déplaçaient jusqu'à la maison d'Agglomération la plus proche, située à Villeneuve-lès-Maguelone... Aujourd'hui, ils bénéficient des mêmes services dans leur mairie.* » Un meilleur suivi des demandes est également possible.



Dans chaque mairie, un guichet unique renseigne les usagers sur les services municipaux et métropolitains.

Les guichets uniques sont équipés d'un logiciel commun permettant de centraliser l'ensemble des démarches effectuées et de suivre ainsi leur résolution par les services concernés, qu'ils soient municipaux ou métropolitains.

### Mutualiser les forces

Dans la métropole, chaque mairie dispose d'un guichet unique. 34 sites au total, dont un à l'hôtel de Métropole, répartis sur l'ensemble du territoire et auxquels la Métropole a redéployé 33 agents pour en assurer le bon fonctionnement. Entre janvier et août 2016, ces lieux d'accueil ont enregistré près de 190 000 demandes, dont un quart en matière de gestion et de tri des déchets. « *Les guichets uniques sont un exemple du travail commun mené par la Métropole et les communes*, avance Laurent Jaoul, vice-président délégué à la proximité et aux relations avec les usagers.

“ Améliorer les services rendus aux habitants ”



LAURENT JAUL, vice-président délégué à la proximité et aux relations avec les usagers

Les mairies sont et restent, malgré la nouvelle géographie territoriale, un échelon repère pour les usagers. C'est pour cette raison que les guichets uniques y sont implantés. Ces dispositifs nous permettent également de mutualiser nos forces avec celles des communes et d'améliorer ainsi les services rendus aux habitants. »